

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

AUX CATEGORIE « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers						0	0	0
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité								
	Sous-totaux							
Courtoisie			+1					
	Total général							

ABYSS AUTO ECOLE
19 RUE DE BOUIN
22400 LAMBALLE

ABYSS BROONS AUTO ECOLE
4 RUE DE LA TRINITE
22250 BROONS

FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CONDUITE DES DEUX ROUES MOTORISÉS

**Formations aux catégories AM, A1, A2, A du permis de conduire
et pour la conduite des véhicules de catégorie L5e.**

Adresse de la formation hors circulation :

RUE DE LA SAUDRAIE
22400 LAMBALLE

Temps de parcours à partir de l'école de conduite :

7 MINUTES

Pour l'ensemble des élèves des bureaux de Lamballe et Broons, le point de départ est le bureau de Lamballe

Piste privée : USAGE PRIVE

Capacité d'accueil : AUCUNE

Disponibilité de la piste : ACCES ILLIMITE



PROCEDURE D'EVALUATION PREALABLE A VOTRE FORMATION A LA CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE

L'évaluation de départ du permis de conduire pour les catégories A1 et A2 est obligatoire avant la signature de tout contrat de formation.

Objectif de l'évaluation :

- Permet de savoir quelles sont les connaissances et l'expérience que vous avez déjà acquises.
- Permet de proposer une durée de la formation qui correspond à votre profil et vos capacités.

Les moyens utilisés :

A l'aide d'un formulaire papier.

L'évaluation est réalisée en deux parties : La première partie est un entretien avec le formateur, la seconde partie est constituée d'exercices pratiques de conduite sur piste.

- Le questionnaire permet d'évaluer votre expérience de conduite et votre niveau de connaissance du véhicule.
- Les exercices permettent d'évaluer certaines facultés essentielles pour la conduite :
 - Habiletés
 - Compréhension et mémoire
 - Perception
 - Emotivité

Durée : Environ 1h.

Sont évalués :

- Vos prérequis en matière de connaissance du véhicule
- Vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route.
- Vos compétences psychomotrices
- Vos motivations.

Résultat : Le résultat est imprimé en 2 exemplaires, un pour l'élève et un pour l'école de conduite. Le résultat correspond à un volume de formation. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

INFORMATION DU PUBLIC

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

FICHE POUR L'EVALUATION DE DEPART



Pour l'élève

1 Renseignements d'ordre général

Nom et prénom	Né(e) le
Adresse	Téléphone
Niveau scolaire	Profession
Nationalité	
Acuité visuelle : œil gauche /10 œil droit /10	Correction ☐ OUI ☐ NON
Incompatibilités	Visite médicale ☐ OUI ☐ NON

2 Expérience de la conduite

Permis	Conduite moto	Avec qui ?	Où (sauf auto-école) ?	Si pas moto
B1 ou AT ☐	jamais ☐	amis ☐	ville ☐	vélo ☐
A1 ou AL ☐	+ de 5 h ☐	parents ☐	route ☐	cyclo ☐
B ☐	+ de 5 h ☐	auto-école ☐	chemin ☐	auto ☐
Le ☐				autre ☐

3 Connaissance du véhicule

Direction (guidon, tourter) non ☐ oui ☐	Embrayage non ☐ oui ☐
Boîte de vitesses non ☐ oui ☐	Freinage non ☐ oui ☐

4 Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

Réponse : maîtriser la moto et connaître le code ☐
Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face ☐
L'apprentissage est une nécessité ☐
Réel désir d'apprendre à conduire ☐

5 Habiletés

	F	S	B
Installation sur la machine (position)	☐	☐	☐
Démarrage arrêt	☐	☐	☐
Équilibre	☐	☐	☐

6 Compréhension et mémoire

	F	S	B
Compréhension	☐	☐	☐
Mémoire	☐	☐	☐

7 Perception

	F	S	B		F	S	B
Trajectoire	☐	☐	☐	Regard	☐	☐	☐
Observation et orientation	☐	☐	☐				

8 Emotivité

	F	S	B		F	S	B
En général	☐	☐	☐	Crispation	☐	☐	☐

9 Résultat de l'évaluation

Résultat final	☐	-	☐	=	☐
----------------	--------------------------	---	--------------------------	---	--------------------------

10 Proposition : volume de formation prévisionnel

Proposition suggérée	Théorie ☐ h	Proposition acceptée	☐ OUI	Proposition retenue	Théorie ☐ h
	Pratique ☐ h		☐ NON		Pratique ☐ h

11 Signatures

	Formateur	Elève	Parents (pour les mineurs)
Le ☐			